

Initiatives ministérielles

économiques, mais aussi pour trouver des politiques gouvernementales qui sont saines pour l'environnement.

[Traduction]

Un dernier exemple de notre engagement a été la proclamation de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale en janvier dernier. Je crois que cette mesure législative garantira que le gouvernement intègre officiellement l'environnement au processus de planification de ses projets. Par l'entremise de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, nous travaillons déjà d'arrachepied pour assurer que les évaluations environnementales des nouveaux programmes et plans d'action gouvernementaux soient bien effectuées.

Ce sont là des mesures importantes pour établir un cadre.

[Français]

Pendant des années, les gouvernements ont parlé de durabilité et nous avons déclaré nos engagements, mais il a été toutefois difficile de s'assurer du respect de ces engagements en particulier.

C'est pourquoi les groupes environnementaux demandent depuis longtemps que soit créée une fonction de contrôle à part du gouvernement et un rapport indépendant qui se concentrerait sur les actions environnementales du gouvernement. Ils y voyaient une façon de forcer les gouvernements à tenir parole. Et de manière tout aussi obstinée, nos prédécesseurs au gouvernement ont résisté à suivre cette direction.

[Traduction]

Nous sommes convaincus que ces mesures auront des répercussions d'une vaste portée au sein de l'appareil gouvernemental et dans la société. J'espère et je crois qu'elles permettront au gouvernement et à notre pays de progresser et de ne plus seulement parler du développement durable, mais de le mettre aussi en application dans les programmes et les plans d'action gouvernementaux. C'est là quelque chose dont les Canadiens peuvent être reconnaissants aujourd'hui.

• (1235)

Je tiens à souligner le travail du comité parlementaire sous la présidence de Charles Caccia, le député de Davenport, et à remercier les députés de l'opposition qui ont formulé des suggestions constructives. Je crois que tous les Canadiens comprennent qu'indépendamment de nos allégeances politiques, lorsqu'il est question de l'environnement, nous devrions défendre les intérêts de l'ensemble du pays. Par leur travail, les membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable ont certainement prouvé qu'une telle coopération était possible. Si le gouvernement peut compter sur le même esprit de coopération dans tous les autres aspects de son travail, tout ira pour le mieux.

[Français]

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, nous voilà revenus sur le parquet de la Chambre après une saison estivale exceptionnelle, durant laquelle bien des choses se sont passées.

Tout d'abord, au Québec, le gouvernement du Parti québécois avec la complicité de notre parti, le Bloc québécois, et de celle de l'ADQ, l'Action démocratique du Québec, et aussi avec le soutien de nombreux partenaires de tous les milieux, mais surtout avec et grâce à la volonté profonde de la majorité des Québécois et Québécoises, tous ensemble nous nous dirigeons vers le référendum qui, j'en suis de plus en plus convaincue, nous donnera, dans quelques semaines, un pays, le Québec. Voilà ce qui est arrivé au Québec cet été. Un vent de changement a soufflé et ce vent continue et il prend de l'ampleur chaque jour.

Le premier ministre du Canada, qui se qualifie lui-même de distinct, et je l'approuve à 100 p. 100, a mentionné que le débat référendaire qui s'amorce sera «le fun». Avec ce vent de changement qui s'accroît, «le fun» anticipé par notre premier distinct va virer au sérieux et le 30 octobre prochain, je suis certaine qu'il va rire jaune, notre premier ministre distinct fédéraliste.

D'autres événements ont retenu mon attention cet été, comme le conflit de travail à la minoterie Ogilvie à Montréal, une grève qui perdure depuis plus d'un an. C'est le seul conflit au Québec qui est dû expressément à la présence de «scabs», présence permise par le Code canadien du travail. Et pourtant, la ministre du Travail, notre «ma tante» nationale, girouette de première classe, ancienne pourfendeuse du gouvernement fédéral, a promis à plusieurs reprises de régler cette situation intolérable. Le responsable du non au Québec continue de dire non à ces travailleurs québécois.

Un autre dossier, un dossier majeur cette fois-ci, et celui-là me touche particulièrement, c'est le dossier du renflouage de l'*Irving Whale*. Et je fais tout de suite un parallèle avec ce dossier et le projet de loi dont nous débattons aujourd'hui en espérant justement que la création du poste de commissaire à l'environnement et au développement durable permettra d'éviter un tel gâchis. Espérons que le commissaire fédéral pourra mettre son nez dans les dossiers fédéraux de ce genre pour alarmer les décideurs et, si nécessaire, stopper ou renverser des décisions comme celles prises pour le renflouage de l'*Irving Whale*.

Cette opération de renflouage, qui devait avoir lieu au mois d'août, je la qualifie de total fiasco. En fait, c'est plus que l'opération elle-même qui est un fiasco, c'est tout le dossier qui est un échec retentissant. Du processus de décision au processus d'évaluation environnementale, à l'octroi du contrat et aux travaux eux-mêmes, tout ça s'est fait sous le signe de l'incompétence et de l'irresponsabilité. La première responsable de cet échec est la ministre de l'Environnement qui, pour des raisons à mon avis très partisanses, a pris de graves décisions à la légère. La partisanerie de la ministre saute aux yeux dans ce dossier. Rappelons-nous simplement la façon dont elle nous a annoncé en cette Chambre sa décision. Elle nous disait quelque chose comme: «Ça fait 25 ans que la barge a coulé et personne n'a rien fait. Moi, avec un grand M, après seulement 90 jours, j'ai pris la bonne décision.»

Aujourd'hui, nous avons la preuve que la décision de la ministre était une affaire bâclée. La barge est toujours dans le fond du golfe, plus de 12 millions de dollars ont été dépensés, l'argent des contribuables évidemment, la technique choisie suscite de plus en plus de doute et un juge de la Cour fédérale lui a même dit de refaire ses